

EN PARTENARIAT AVEC L'AFORM



DE SOIGNANTS À ÉDUCATEURS SOIGNANTS ... de la posture éducative à l'éducation thérapeutique **MODULE 1**

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

FORMATION INDEMNISÉE PAR L'ANDPC (sous réserve de votre enveloppe budgétaire), OUVERTE À TOUS LES LIBÉRAUX :

BIOLOGISTES, CHIRURGIENS-DENTISTES, INFIRMIERS, MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES, MÉDECINS, ORTHOPHONISTES, ORTHOPTISTES, PÉDICURES-PODOLOGUES, PHARMACIENS ET SAGES-FEMMES

Pour les autres professions, contacter le secrétariat (Possibilité de financement par les OPCA avec l'AFORM)

2 SESSIONS de 9 heures à 17h30 :

- Du lundi 05 au mercredi 07 novembre 2018 au MERCURE CRÉOLIA À ST DENIS
OU
- Du jeudi 08 au samedi 10 novembre au SAINTE ALEXIS À ST GILLES LES BAINS

Module de 21 heures (Sur les 40 h d'ETP obligatoires) qui permettra au participant de :

- Pratiquer l'écoute active
- Pratiquer l'empathie
- Construire une alliance thérapeutique
- Définir sa place dans l'offre de soins en ETP
- Organiser un parcours d'ETP pour un patient

Expertes :

Dr BOURGEOIS Odile, Responsable du pôle ETP au Département Universitaire de Médecine Générale ; Médecin généraliste ; Maître de Conférence Associé Université de Toulouse

Et Mme VALLES VIDAL Véronique (Sous réserve d'un nombre suffisant de participants) : infirmière à Valence ; Directrice d'un réseau de diabète

(Module 2 obligatoire pour valider le programme ETP : Du 25 au 27 mars 2019)

dans l'Ouest et du 28 au 30 mars 2019 dans le Nord)

**RÉF. DU PROGRAMME : 85041800003, session 1 (St Denis) ou 2 (St Gilles les Bains)
INSCRIPTION EN LIGNE :**

1. Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr en indiquant votre identifiant et votre mot de passe
2. Indiquer la référence du programme choisi dans la rubrique "Recherche actions" (7^{ème} onglet) et cliquer sur "Rechercher"
3. Cliquer sur « Détail action de DPC »
4. Faire défiler la page jusqu'en bas et cliquer sur « S'inscrire » (Face à la session concernée)
5. Cliquer sur "Valider"

Adresser par courrier au secrétariat de l'AFIS :

- Votre chèque d'adhésion de 50 euros
- Votre chèque de caution de 230 euros

Pour la session 1 Pour la session 2

- Je serai présent(e) aux déjeuners
- Je ne serai pas présent(e)

Cachet

Vous pouvez déjà arrêter la date du module 2 :

- Du lundi 25 au mercredi 27 mars 2019 (Dans l'Ouest) Session 1

OU

- Du jeudi 28 au samedi 30 mars 2019 (Dans le Nord) Session 2